

Séjours temporaires à Choisy-le-Roi

— 1 semaine à 3 mois —



Adef Résidences

La Maison
de la Chanteraine

— Qui est concerné par le séjour temporaire ? —

Le séjour temporaire vise à offrir une solution d'hébergement alternative et temporaire à la personnes âgée en perte d'autonomie.

Le séjour temporaire s'adresse à toute personne :

- En situation de solitude,
- Malade,
- En perte d'autonomie physique,
- Atteinte de la maladie d'Alzheimer,
- Atteinte de maladie neuro-dégénérative,
- Souffrant d'handicap physique et/ou mental ne relevant pas de la psychiatrie.





Pourquoi le — séjour temporaire ? —

- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé quelle qu'en soit la raison.
- Être entouré avant un retour à domicile.
- Se reposer après une baisse de forme ou une hospitalisation.
- Être accompagné pendant l'absence de votre aidant ou de votre aide à domicile.
- Trouver un habitat adapté lors de travaux du domicile ou lors d'un déménagement...



Pourquoi — nous choisir —

Lors de votre séjour à La Maison de la Chanteraine vous bénéficierez de :

- Un accueil personnalisé en fonction de vos attentes,
- Un suivi médical et paramédical en adéquation à vos besoins,
- Une équipe de professionnels bienveillante et à l'écoute,
- Un programme d'animations varié,
- Une restauration de qualité faite sur place par notre Chef,
- Un jardin agréable, accessible et sécurisé,
- Une chambre meublée avec sa salle d'eau adaptée.



— Nos valeurs —

L'utilité

La relation

L'écoute

La singularité

Contact / Plus d'infos

Adef Résidences
la Maison de de la Chantereine

4 allée des Lilas,

94600 CHOISY-LE-ROI

01 48 92 28 00

choisy@adefresidences.com

